

https://farid.ps/articles/rainbow_flags_wont_conceal_genocide/fr.html

Les drapeaux arc-en-ciel ne dissimuleront pas le génocide

Jusqu'à la fin de l'année 2023, j'arborais un drapeau arc-en-ciel — symbole de la fierté et de la solidarité queer — sur mon profil Twitter/X, mais dès que j'ai commencé à m'exprimer publiquement en soutien à Gaza et au peuple palestinien, ce symbole a été retourné contre moi. Au lieu d'un débat raisonnable et factuel, mes publications ont attiré des attaques ad hominem destinées à me discréditer et à me faire taire. Certaines étaient drapées de sollicitude : « Tu sais ce qu'ils font aux gays à Gaza. » D'autres étaient crues et cruelles, invoquant des mèmes comme « Queers for Palestine, c'est comme des poulets pour KFC », ou recyclant le trope éculé selon lequel je serais « jeté du haut d'un toit » si j'y étais. C'était une expérience partagée — et corroborée — par beaucoup d'autres.

Ce récit n'est pas seulement réducteur ; il est politiquement manipulateur, historiquement malhonnête et factuellement inexact. L'allégation souvent répétée selon laquelle les personnes queer sont exécutées en étant jetées du haut des toits à Gaza ne repose sur **aucun cas vérifié** impliquant des Palestiniens ou les autorités gouvernantes de Gaza. Elle provient en réalité de vidéos de propagande de l'EIIL — pas du Hamas, et certainement pas de la population palestinienne plus large. **Il n'existe aucune preuve crédible** que des exécutions publiques de personnes queer aient eu lieu de la manière suggérée par ces critiques.

Ce que nous observons est un cas d'école de **pinkwashing** : l'instrumentalisation des droits LGBTQ+ pour détourner l'attention ou délégitimer une lutte pour la justice. C'est un tour de passe-passe rhétorique qui dit aux personnes queer qu'elles doivent choisir — soit soutenir les droits queer, soit la libération palestinienne, mais pas les deux.

Homosexualité et islam : au-delà du récit instrumentalisé

Une grande partie de l'assaut rhétorique contre les personnes queer soutenant la Palestine repose sur des généralisations à l'emporte-pièce concernant l'islam et son hostilité supposément exceptionnelle envers les personnes LGBTQ+. L'implication est que l'identité queer et la foi islamique sont intrinsèquement incompatibles, et que la solidarité avec une population majoritairement musulmane est naïve, voire autodestructrice, pour les individus LGBTQ+.

Ce cadrage n'est pas seulement islamophobe ; il est aussi historiquement et théologiquement infondé. La jurisprudence islamique traditionnelle, comme de nombreux systèmes juridiques religieux, décourage les actes entre personnes de même sexe. Le Coran fait référence au peuple de **Loth**, souvent cité comme condamnant le comportement sexuel

homme-homme. Pourtant, ces versets sont bien plus ambigus qu'on ne le prétend. Ils se concentrent sur **l'inhospitalité, la coercition et la corruption**, non sur l'amour ou l'identité sexuelle consensuels. Contrairement à Lévitique 20:13 dans la Bible hébraïque — « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, tous deux ont commis une abomination ; ils seront punis de mort » — le Coran **ne prescrit aucune peine** pour l'intimité entre personnes de même sexe.

Les **hadiths** (paroles attribuées au Prophète Muhammad, paix sur lui), qui informent une grande partie de la loi islamique, contiennent des références variées et souvent contestées au comportement entre personnes de même sexe. Surtout, **il n'existe aucun enregistrement sous la vie du Prophète** d'une personne punie pour être gay. Les enseignements éthiques islamiques ont traditionnellement mis l'accent sur **la vie privée, la discréetion et le repentir**, non sur la surveillance ou la honte publique.

En réalité, la civilisation islamique possède une histoire riche et complexe concernant le genre et la sexualité. La poésie arabe classique regorge d'images homoérotiques. Le mysticisme soufi, avec ses métaphores d'amour divin, transcende souvent les binaires de genre rigides. Des chercheurs comme **Scott Siraj al-Haqq Kugle** et **Amina Wadud** ont proposé des réinterprétations progressistes de l'histoire de Loth, arguant qu'elle condamne la violence sexuelle coercitive, non l'amour consensuel entre personnes de même sexe.

Cette diversité d'interprétations est vécue, pas seulement théorique. Les musulmans queer existent, s'organisent, résistent et prospèrent. L'instrumentalisation de l'islam pour discréditer les personnes queer pro-palestiniennes n'efface pas seulement ces voix ; elle réduit une tradition de foi entière à une massue de guerre culturelle.

Racines coloniales de la criminalisation : chronologie de l'homophobie importée

L'idée que l'homophobie institutionnalisée est une caractéristique intrinsèque des sociétés arabes ou islamiques s'effondre à l'examen. Les archives historiques montrent que **les systèmes juridiques islamiques prémodernes n'ont pas criminalisé l'homosexualité de la même manière que l'Europe**. Au contraire, la codification des lois anti-LGBTQ+ dans le monde arabe peut être retracée jusqu'à **l'impérialisme européen**, non au Coran.

Pendant des siècles de domination islamique — des Omeyyades aux Ottomans — il n'existe pas de code pénal unifié interdisant l'intimité entre personnes de même sexe. Les attitudes sociales pouvaient être conservatrices, et les érudits religieux débattaient de la moralité de divers comportements, mais les systèmes juridiques de ces sociétés **priorisaient rarement la police de la conduite sexuelle privée**, surtout lorsqu'elle ne menaçait pas l'ordre public. De plus, les riches traditions littéraires et artistiques du monde arabo-islamique — remplies de poésie homoérotique, d'amitiés masculines intimes et de représentations du désir entre personnes de même sexe — révèlent un espace culturel qui, bien que complexe et parfois contradictoire, n'était pas façonné par la persécution juridique des personnes queer comme en Europe.

En revanche, dans **l'Europe chrétienne**, les actes homosexuels étaient agressivement criminalisés, souvent sous peine de mort. Les systèmes juridiques médiévaux et modernes précoce — de l'Inquisition au common law britannique — prescrivaient des châtiments atroces pour la « sodomie », y compris le bûcher, la pendaison et la mutilation. Dans certaines régions, comme les territoires habsbourgeois le long du Danube, les archives historiques décrivent des suspects homosexuels condamnés à **tirer des bateaux à contre-courant** comme forme d'exécution par épuisement et exposition. Ces peines n'étaient pas marginales mais **institutionnalisées**, sanctionnées à la fois par l'Église et l'État.

Lorsque les puissances européennes ont colonisé le monde arabe, elles ont exporté ces codes juridiques. La Palestine en est un exemple frappant :

Période	Statut juridique de l'homosexualité en Palestine
Avant 1917	Non criminalisée sous la loi ottomane
1929	Mandat britannique impose l'article 152 (anti-sodomie)
1951	Décriminalisée en Cisjordanie sous le code pénal jordanien
1967–aujourd'hui	Gaza conserve le code de l'ère britannique ; aucune poursuite connue depuis 1994 (HRW)

Cet arc historique est crucial : **la persécution juridique des personnes queer en Palestine a commencé sous le régime britannique**, non sous la gouvernance islamique. Aujourd'hui, Gaza conserve techniquement la loi coloniale, mais **aucune poursuite enregistrée sous celle-ci depuis des décennies**. Pendant ce temps, **l'État d'Israël**, souvent salué comme un havre queer, **a refusé l'asile à plus de 99 % des demandeurs palestiniens queer**. Ce contraste révèle le vide de « Brand Israel » — un récit qui utilise les droits LGBTQ+ pour **masquer l'occupation et l'apartheid**.

Comprendre cette histoire compte. Elle défie le récit simpliste qui postule une fracture civilisationnelle entre un Occident favorable aux queer et un Orient homophobe. Elle réaffirme également l'agence des Arabes et musulmans queer qui ne sont pas victimes de leur culture, mais plutôt survivants **à la fois de la répression domestique et de la violence coloniale importée**.

Alan Turing : le miroir occidental

Pour pleinement comprendre la cruauté et l'absurdité de criminaliser l'existence queer, il suffit de se tourner vers l'une des histoires les plus tragiques et éloquentes du XXe siècle : celle d'**Alan Turing**. Aujourd'hui, le nom de Turing est largement reconnu grâce au **test de Turing**, un concept fondateur en intelligence artificielle et la base des systèmes CAPTCHA modernes utilisés en ligne. Mais son véritable héritage va bien plus loin — il était le mathématicien et cryptanalyste brillant qui **a conçu la machine qui a craqué le code Enigma allemand**, une contribution décisive à la victoire des Alliés dans la Seconde Guerre mondiale.

Le travail de Turing à **Bletchley Park** est resté classifié pendant des années, mais on comprend maintenant qu'il **a raccourci la guerre de jusqu'à deux ans**, sauvant ainsi des mil-

lions de vies. Dans toute société juste, il aurait été célébré comme un héros national, honoré de son vivant et commémoré avec gratitude et respect. Mais Alan Turing était aussi gay. Et dans la Grande-Bretagne des années 1950, **c'était un crime**. Comme de nombreux hommes gays de son époque, Turing était forcé de vivre une double vie — se faufiler hors de chez lui pour rencontrer ses partenaires en secret.

Quand Turing a signalé un cambriolage chez lui, soupçonnant l'implication de son partenaire récent, Arnold Murray, il a fini par révéler leur relation lors de l'interrogatoire policier. Ce qui avait commencé comme une enquête de routine sur des biens volés s'est rapidement transformé en poursuites pour « **indécence grave** » — la même accusation qui a détruit Oscar Wilde. Le détective principal, voyant l'affaire déraper au-delà de son intention, s'est ensuite excusé auprès de Turing, déplorant que sa coopération ait déclenché une machine judiciaire inarrêtable.

Malgré son service en temps de guerre et son génie scientifique, Turing a été jugé et condamné. Le tribunal lui a offert un choix : prison ou castration chimique. Il a choisi cette dernière, un présumé « traitement » impliquant de l'œstrogène synthétique destiné à réprimer sa libido. Les effets secondaires étaient horribles. Turing a souffert de **gynécomastie (développement des seins), dépression et détérioration mentale**. L'esprit autrefois vibrant qui avait aidé à sauver l'Europe du fascisme était maintenant érodé par une cruauté sanctionnée par l'État. En 1954, à seulement 41 ans, **Turing s'est suicidé** en mordant dans une pomme imprégnée de cyanure.

Des décennies plus tard, après un tollé public et un lent règlement de comptes national, Turing a reçu une grâce royale à titre posthume. Mais l'histoire ne peut être annulée. Un homme qui a tout donné à un pays qui le lui a rendu par la honte et la punition a été perdu — non à la guerre, mais par les lois mêmes qui prétendaient protéger la société. L'histoire de Turing n'est pas seulement une tragédie — c'est une mise en accusation. La criminalisation des vies LGBTQ+ n'a jamais concerné la protection. Elle a toujours concerné **le contrôle, la peur et la police du désir**. Et quand les voix occidentales condamnent aujourd'hui d'autres cultures pour homophobie, elles le font avec **mémoire sélective**. Les lois qui ont tué Turing sont nées à Londres, pas à La Mecque, et sa mort constitue un sévère reproche au mythe de la supériorité morale occidentale.

Violence de genre et mythe du patriarche civilisé

Quand les commentateurs occidentaux encadrent les sociétés arabes et musulmanes comme uniquement « barbares » ou « arriérées » sur les questions des droits humains, ils parlent rarement depuis un lieu d'honnêteté historique. Ce n'est pas seulement trompeur — c'est une projection. Les mêmes sociétés qui revendiquent aujourd'hui la supériorité morale ont, jusqu'à un passé choquant, maintenu des normes profondément violentes et patriarcales dans leurs propres systèmes juridiques — souvent avec la force de l'État derrière elles.

Prenons, par exemple, la question de la **violence domestique et du viol conjugal**. Dans les sociétés arabes et musulmanes, bien qu'il y ait toujours eu des structures patriarcales — comme dans toutes les cultures — l'idée qu'un homme avait un droit illimité de battre

ou de violer sexuellement sa femme était **socialement inacceptable**, même si pas toujours criminalisée. Quand un homme franchissait ces limites — battant sa femme, blessant ses enfants ou se comportant violemment — son comportement était souvent confronté à une **intervention communautaire**. Les aînés, les membres de la famille ou les pairs le confrontaient, et s'il persistait, sa femme et ses enfants pouvaient chercher refuge auprès de la **famille élargie, d'amis ou de voisins** sans honte sociale.

C'était compris : certains comportements rendaient simplement un homme **inapte à être chef de famille**, que l'État intervienne ou non.

Comparez maintenant cela à l'**Europe et l'Amérique du Nord** au début et au milieu du XXe siècle. Dans des pays comme le Royaume-Uni, la France et les États-Unis, la loi reconnaissait les « **droits conjugaux** » d'un mari — un euphémisme pour le **viol conjugal**, qui n'a été légalement reconnu comme crime dans de nombreux pays occidentaux que **tard au XXe ou même au début du XXIe siècle**. Au Royaume-Uni, **le viol conjugal était légal jusqu'en 1991**. Dans certaines parties des États-Unis, **il était légal jusqu'aux années 1990 ou plus tard**. Ces lois ne permettaient pas simplement l'abus — elles le codifiaient.

La punition corporelle des épouses et des enfants n'était pas seulement tolérée — elle était **ouvertement encouragée**. Les hommes se voyaient accorder une autorité légale sur leurs familles, et la discipline par la violence était considérée comme un exercice privé, voire responsable, de ce pouvoir. Un homme pouvait battre sa femme pour « répondre », lui refuser l'autonomie et l'isoler légalement du monde extérieur. Si une femme fuyait un mari abusif, elle risquait de perdre ses enfants, sa propriété et son statut social. Ce n'est pas de l'histoire ancienne. C'étaient les lois **pendant et après la Seconde Guerre mondiale**, dans les mêmes pays qui criminalisaient l'homosexualité, colonisaient le Sud global et **disaient au monde qu'ils étaient les porte-étendards de la civilisation**.

Donc, quand les critiques modernes en Occident brandissent les droits LGBTQ+ ou les droits des femmes comme preuve de supériorité morale occidentale sur les sociétés arabes ou musulmanes, l'hypocrisie est stupéfiante. Non seulement de tels droits sont **un développement récent et durement gagné** en Occident même, mais le cadrage efface les **systèmes existants, culturellement ancrés de responsabilité** qui ont existé dans les sociétés non occidentales pendant des générations. L'effacement de ce contexte n'est pas accidentel. Il permet aux puissances occidentales de maintenir l'illusion du leadership civilisationnel tout en ignorant à la fois **leur propre histoire et les dommages qu'elles ont infligés** aux sociétés qu'elles ont colonisées — souvent en détruisant ou en déplaçant les structures communautaires mêmes qui offraient autrefois une protection.

Pinkwashing comme artisanat d'État

La campagne « Brand Israel » d'Israël, lancée en 2005 par le ministère des Affaires étrangères, a explicitement promu Tel Aviv comme un havre gay-friendly. Cet effort n'était pas une fierté organique ; c'était **de la propagande d'État**. Tout en exhibant des drapeaux arc-en-ciel à l'étranger, Israël **a réduit le financement des services LGBTQ+ locaux** et a continué à opprimer les Palestiniens sous occupation. Des groupes queer israéliens comme **Black Laundry** (Kvisa Shchora) ont protesté contre cette cooptation, refusant de laisser

leurs identités être utilisées pour sanitiser l'apartheid. Comme l'ont dit les activistes de Black Laundry :

« *On ne peut pas célébrer la Pride sur une terre occupée. Notre libération ne peut pas venir au détriment de l'oppression d'un autre peuple.* »

De même, les organisations queer palestiniennes comme **alQaws et Palestinian Queers for BDS (PQBDs)** ont longtemps rejeté le pinkwashing. PQBDs a déclaré :

« *Notre lutte n'est pas pour l'inclusion dans un État raciste, mais pour le démantèlement de cet État.* »

Ces voix sont rarement entendues dans le discours occidental dominant, qui préfère tokeniser la queeritude comme justification du militarisme plutôt que d'amplifier les personnes vivant à ses intersections.

Donc, quand les voix occidentales se moquent ou condamnent les sociétés arabes et musulmanes pour leur traitement des individus LGBTQ+, c'est rarement en solidarité avec les personnes queer sur le terrain. Le plus souvent, cela fonctionne comme **un trope islamophobe** — une façon de dépeindre les musulmans comme irrémédiablement intolérants et indignes d'autodétermination. C'est une vieille tactique coloniale habillée en langage progressiste.

La libération queer est incomplète sans justice pour la Palestine

Quand on dit aux personnes queer que la solidarité avec la Palestine signifie se ranger du côté de l'homophobie, nous devons reconnaître la stratégie : ce n'est **pas pour protéger les vies queer**. C'est pour **protéger le pouvoir d'État**.

Prétendre que la libération LGBTQ+ appartient à l'Occident n'est pas seulement incorrect — c'est dangereux. Comme l'histoire le montre :

- L'homosexualité **n'a pas été criminalisée dans les sociétés arabes ou islamiques** jusqu'à ce que les puissances coloniales européennes imposent leurs lois.
- La violence domestique et le viol conjugal étaient **protégés légalement en Occident** bien dans l'ère moderne.
- Aujourd'hui, **les Palestiniens queer se voient refuser l'asile par Israël**, même alors qu'il se présente comme une utopie queer.

Les systèmes qui surveillent les personnes trans aux États-Unis, déportent les demandeurs d'asile queer au Royaume-Uni et bombardent les hôpitaux à Gaza sont interconnectés. La libération queer ne peut être séparée de la lutte anticoloniale. Ce n'est pas de la charité ; c'est une **stratégie de survie collective**.

« *Notre libération est liée ensemble,* » comme les organisateurs queer l'ont longtemps dit. Pas comme métaphore, mais comme réalité matérielle.

Se tenir aux côtés de la Palestine n'est pas une contradiction de l'identité queer. C'est son accomplissement. Être queer et anticolonial, queer et anti-apartheid, queer et pro-palestinien, ce n'est pas de l'hypocrisie. C'est de la cohérence.

La véritable solidarité ne nous demande pas de nier qui nous sommes. Elle nous demande de **refuser les scénarios écrits par ceux au pouvoir** — ceux qui transformeraient nos identités en outils de division. Elle nous demande d'écouter les Palestiniens queer, de soutenir leur droit d'exister dans toute leur complexité, et de combattre à leurs côtés pour un monde où personne n'est déplacé, déshumanisé ou privé de dignité.

Les personnes queer ne doivent pas allégeance aux empires qui les ont criminalisées hier et les tokenisent aujourd'hui. Nous n'avons pas à choisir entre nos identités et nos principes. Nous ne sommes pas des accessoires pour le pouvoir. Nous sommes des personnes. Et nous serons libres — **ensemble**.

Références

- Amnesty International. (2022). *L'apartheid d'Israël contre les Palestiniens : Système cruel de domination et crime contre l'humanité*.
- Al-Qaws for Sexual and Gender Diversity in Palestinian Society. *Notre travail*.
- Boswell, J. (1980). *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité*. University of Chicago Press.
- El-Rouayheb, K. (2005). *Avant l'homosexualité dans le monde arabo-islamique, 1500–1800*. University of Chicago Press.
- Human Rights Watch. (2021). *Un seuil franchi : Les autorités israéliennes et les crimes d'apartheid et de persécution*.
- Massad, J. (2002). "Re-Orienting Desire: The Gay International and the Arab World." *Public Culture*, 14(2), 361–385.
- Palestinian Queers for BDS. (2010). *Déclaration sur le pinkwashing*.
- Pinkwashing Israel. *Qu'est-ce que le pinkwashing ?*
- Rahman, M. (2014). *Homosexualités, cultures musulmanes et modernité*. Palgrave Macmillan.
- Grâce royale pour Alan Turing. (2013). *Communiqué de presse du gouvernement britannique*.
- Turing, D. (2015). *Prof : Alan Turing décodé*. The History Press.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2021). *Être LGBTI dans la région arabe*.
- Whitaker, B. (2006). *Amour indicible : Vie gay et lesbienne au Moyen-Orient*. University of California Press.